

LEGENDE

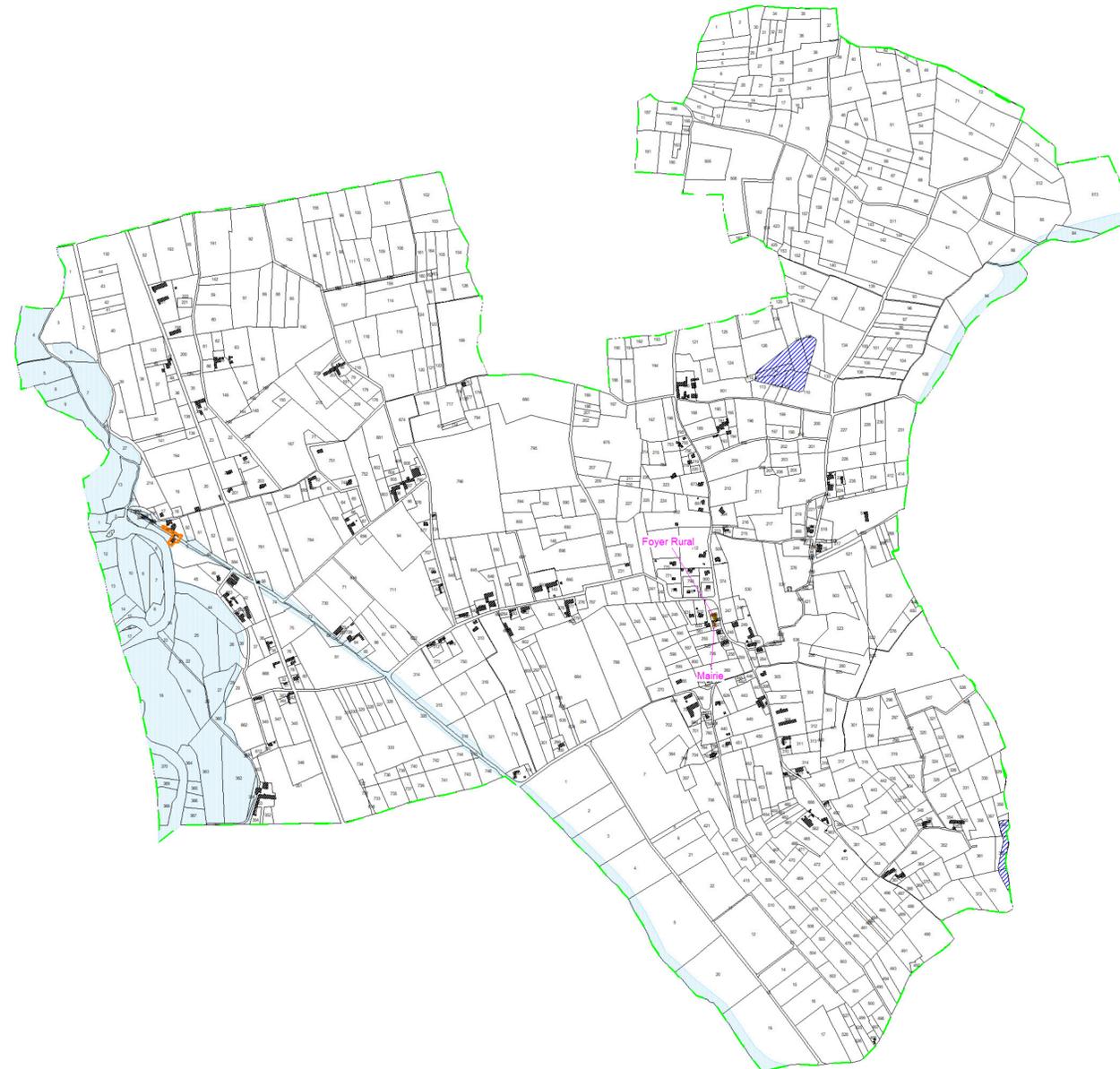
LIMITES

-  Limite communale
-  Limite de l'emprise de la zone inondable
-  Lit mineur
-  Plan d'eau

ENJEUX:

-  Habitat
-  équipements publics
-  habitat de loisirs et de plein air
-  établissements ou équipements sensibles
-  activités industrielles, commerciales, agricoles
-  poste électrique
-  Etablissements pouvant recevoir des sinistrés.
-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU) en zone inondable

ENJEUX FUTURS:



PRÉFECTURE DU GERS

Direction
Départementale
des Territoires

Gers

BASSINS VERSANTS
DE L'ARROS ET DU BOUËS



PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION
(P.P.R.I)

CARTE DES ENJEUX

COMMUNE DE TIESTE-URAGNOUX

ECHELLE 1 / 10.000

